Le fil de terre

Numéro 51 décembre 2014

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Le GRIM vous présente ses meilleurs vœux en cette période de fêtes.

Plus que jamais les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de progrès social doivent être défendues et promues dans un monde menacé par l'intolérance et les diktats des puissances financières. Dans notre commune beaucoup reste à faire pour que chacun se sente pleinement citoyen et acteur du quotidien et du « vivre ensemble ». C'est cette mission que les élus de gauche et le GRIM se sont fixée au service de tous.

La Présidente,
Marie-José Faure

PAROLES D'ELUS

Georges Charpenay
Conseiller municipal
Conseiller communautaire

Un Schéma de mutualisation :

L'article de la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 impose à notre chère agglomération Loire-Forez d'élaborer un schéma de mutualisation de services avant fin 2015.

Cette dernière a déjà fourni un très gros travail en vue de définir un plan, une méthode de travail … Cette première version représente au demeurant un dossier de plus de 60 pages .

Après plus d'une demi-heure de débats, en conseil communautaire, j'ai voté pour ce plan indispensable à une future gestion optimisée des ressources face à un désengagement progressif de l'Etat. J'apporterai toute mon énergie pour participer aux modifications qui seront amendées. Je veillerai, à chaque étape, à ce que ces évolutions soient bien de nature à mutualiser les potentiels, les forces vives de chaque commune et de l'agglomération elle-même.

BREVES LOCALES

L'année 2015 sera elle aussi une année d'élections : les 22 et 29 mars seront élus les conseillers départementaux. Au-delà des changements de dénomination (conseillers départementaux et non plus généraux) notre canton a été fusionné avec celui de Saint-Bonnet-le-Château. Le mode de scrutin devient « binomal » (une femme, un homme). En cette fin d'année, formulons le vœu que la gauche sache s'unir dès le premier tour.

En fin d'année devraient avoir lieu également les élections régionales. Là encore dans le cadre de la réforme territoriale nous élirons les conseillers de la région Rhône-Alpes Auvergne.

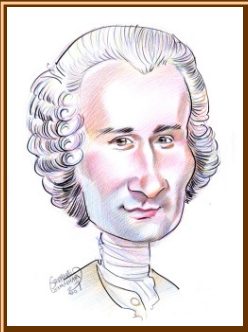

Pensées du marcheur solidaire…

Il faut exactement 17 minutes pour rallier à pied St Just à St Rambert et quinze de la rue Joannès Beaulieu à la rue la Méarie ! C'est bien pour lever toute ambiguïté que j'ai procédé à une évaluation précise d'un déplacement pédestre :

-Température de l'air affichée au pont de la Loire : 4°

- Caractéristiques du marcheur : homme la soixantaine, en forme, moyennement entraîné à la marche

- Allure : marche rapide vu le temps froid, sans précipitation ni flânerie

- Respect assez scrupuleux du code de la route (passages piétons, trottoirs, feux…)

- Parcours calculé à la montre (donc pas à la louche ni à la seconde près) départ de la petite place du marché de St Just, arrivée mairie de St Rambert et retour, par route légèrement différente.

Temps : aller 17 min.; retour 18 min.

Profitant de cette occasion j'ai pu aussi constater qu'il m'a fallu 15 minutes pour remonter de la rue Beaulieu (devant la mairie) à la rue de la Méarie (aux feux), compris la halte à la boulangerie rue de la République, un renseignement fourni à un automobiliste et le ramassage d'un carnet de tickets repas, sans doute perdu par un gamin pressé.

Et en voiture qu'est-ce que ça donne ? Suite au prochain numéro

Michel Garde
Conseiller municipal

Bénévolat

Depuis de nombreuses années on constate une difficulté à mobiliser les « bonnes volontés » pour faire vivre les associations en particulier celles qui assurent un service en direction de toute la population. Notre commune n'échappe pas à cette tendance: ligne du Pédibus en panne, faible implication de parents dans les associations de parents d'élèves…

Certaines communes ont mis en place une « plateforme du bénévolat » dont le but est de favoriser la participation des habitants dans la vie associative donc dans la vie de la commune. Les personnes intéressées communiquent leurs compétences et disponibilités à la mairie. Cette dernière relie ces propositions aux besoins des associations.

Pourquoi ne pas tenter l'expérience à Saint-Just Saint-Rambert ?

Les rédacteurs bénévoles !

Préparation du conseil : Lundi 19 janvier 19h00 local des élus.
Conseil municipal : Jeudi 22 janvier 2015 à 19h15, Salle Prieuré Bas
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/
Et sur https://www.facebook.com/gauche42170